

• (8.30 p.m.)

Je ne m'attendrais pas que chaque député de notre parti soit aussi familier avec chacun des articles du bill que le député d'Edmonton-Ouest, car il assume une responsabilité spéciale dans ce domaine. Cependant, il me paraît vouloir tout accaparer et il pourrait s'inspirer de notre parti. Il devrait planifier davantage et inviter certains députés à parler des coopératives de crédit et d'autres sujets plutôt que de se croire obligé d'aborder lui-même tous les sujets.

Le député déclare que des changements ont été apportés au bill. Je serais le premier à le concéder et à m'en réjouir. Je penserais que d'autres modifications seront sûrement faites puisque le gouvernement a indiqué que son attitude n'est ni rigide ni inflexible et qu'il est disposé à écouter et à faire les changements justifiés.

Des voix: Oh, oh!

M. Baldwin: Il est heureux que vous ne parliez pas sous serment.

M. Cullen: Le député a dit qu'il y a plus de réalité que de fiction dans les articles de journaux. Je m'estime heureux qu'il ne dirige pas le pays car je n'aimerais pas penser qu'il réagirait à chaque article de journal en élaborant une nouvelle politique gouvernementale, et qu'il irait ensuite avouer à un gouvernement étranger qu'il ignore quelle est sa position officielle mais qu'il répond à la fuite dont fait état tel ou tel journal parce qu'il n'a pas d'autre source de renseignement. Si c'est ainsi que l'opposition conçoit le gouvernement du pays, nous avons de la chance qu'elle n'en ait pas la responsabilité.

On a insisté à maintes reprises sur la complexité de ce projet de loi et sur les changements qui ont été apportés. En toute déférence, je déclare au député d'Edmonton-Ouest que s'il prenait une couple de semaines pour rédiger tous les changements qu'il aimerait voir apporter et que nous les acceptions, les caisses de crédit, les banques, le Barreau et tous les autres organismes viendraient nous signaler les erreurs du bill de l'honorable député. On a l'impression, en l'écoutant qu'il pense qu'une loi fiscale peut s'élaborer ainsi: dites-nous ce que vous gagnez, dites-nous ce que vous dépensez, dites-nous ce qui vous reste et envoyez-nous-le.

Si le député veut lire une mesure fiscale compliquée, je lui recommande la loi ontarienne sur les droits de succession qui était censée être révisée en 1970. Il n'y a pas de formule facile ou simple pour rédiger une mesure fiscale. Personne ne le sait mieux que le député d'Edmonton-Ouest. La législation ontarienne a une loi sur les contrats hypothécaires courts, et une autre sur les contrats hypothécaires longs; sans compter qu'on a dépensé une fortune à expliquer ce qu'elles veulent dire. C'est très compliqué.

Quant à moi, je préférerais de beaucoup qu'on étudie ce bill-ci article par article. Je trouve inconcevable qu'on nous accuse d'essayer de le faire adopter en toute vitesse. Comment pourrions-nous le faire? J'aimerais bien le savoir, surtout lorsqu'il s'agit d'un bill aussi compliqué. Nous devrions étudier les articles importants, puis fixer un délai pour le bill. Je rappellerais au député d'Edmonton-Ouest que même les tribunaux fixent une limite aux discours et aux interrogatoires contradictoires même lorsque la vie d'un individu est en jeu.

Il n'y aurait pas d'inconvénient si nous avions tout le temps voulu pour étudier le projet de loi, mais tel n'est pas

[M. Cullen.]

le cas. Si le député de Peace River ne met pas fin à ses interruptions, une attribution de temps serait peut-être souhaitable.

M. Baldwin: Vous aurez beaucoup de temps après les prochaines élections.

M. Cullen: Monsieur le président, à l'étape de la deuxième lecture et maintenant pour l'étude du bill, article par article, surtout le premier, nous avons, je crois, suivi la méthode habituelle qui semble être devenue un rite ici. Le ministre signale les bons points du bill, les porte-parole de l'opposition critiquent ce qui leur paraît répréhensible, puis nous avons une suite d'interventions émanant des deux côtés de la Chambre et qui suivent des voies devenues usuelles. Les seuls qui semblent s'en être écartés, et c'est tout à leur honneur, sont les députés de Kamloops-Cariboo et de Gloucester et, cet après-midi, le député de Peterborough qui a prononcé un brillant discours.

Nous tâchons de nous montrer aussi objectifs qu'il est possible de l'être en cette enceinte, lieu par excellence de l'esprit de parti. A mon avis, le député de Norfolk-Haldimand a prononcé l'un des discours les plus inspirés et certainement le meilleur que nous ayons entendu sur les caisses de crédit au moment où nous débattions l'amendement du député d'Edmonton-Ouest. Je recommanderais au ministre des Finances de le relire, surtout les passages où il est question des coopératives, des caisses de crédit et des caisses populaires.

M. Baldwin: Lisez-le moi. Je ne l'ai jamais entendu.

M. Cullen: Je ne suis pas surpris que le député de Peace River ne l'ait jamais entendu; il est trop occupé à interrompre tout le temps. J'ai aussi constaté que le ministre du Revenu national et le secrétaire parlementaire du ministre des Finances avaient admirablement bien décrit la position du gouvernement à l'endroit du bill. Le ministre en a souligné les points concrets et le secrétaire parlementaire a répondu à certaines critiques des députés d'en face, du moins à celles qui, selon lui, justifiaient des commentaires.

A mon avis, la façon d'aborder une mesure législative par le truchement d'un Livre blanc est de bon gouvernement, mais je ne suis pas certain que ce soit de bonne politique. Le ministériel, surtout le député de l'arrière-ban, qui, face à un Livre blanc doit s'efforcer d'expliquer sans les défendre les recommandations du gouvernement tout en signalant à son auditoire: «Voici certaines des propositions que le gouvernement doit présenter et j'aimerais entendre vos commentaires avant que le bill ne soit rédigé».

Pendant tout le débat sur le Livre blanc, nous avons entendu dire que le gouvernement était rigide, qu'il voulait absolument s'en tenir aux propositions du Livre blanc et que toute modification qui y serait apportée serait purement symbolique. Le gouvernement a en quelque sorte coupé l'herbe sous le pied de l'opposition lorsque les modifications apportées étaient bien autre chose que des symboles, mais des modifications qui donnaient raison au grand public et aux représentants des divers groupes qui ont comparu devant le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques. Ces modifications découlaient aussi des recommandations contenues dans les rapports du comité. Cela étant fait et les partis d'opposition ayant découvert que les ministériels qui préconisent l'approche d'une mesure par des Livres blancs et qui, de la sorte regagnent la crédibilité des gens, se trouvent maintenant dans une position embarrassante, celle